



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSEE ÎLE-DE-FRANCE

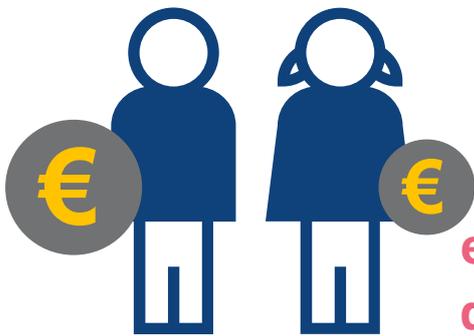


MARS 2022

## En Île-de-France, dans 14 % des couples, la femme et l'homme perçoivent un revenu équivalent

en 2018

### Écart de revenus au sein des couples



**32%**  
en moyenne  
en défaveur  
des femmes

Environ  
**1 180 € de moins**  
chaque mois

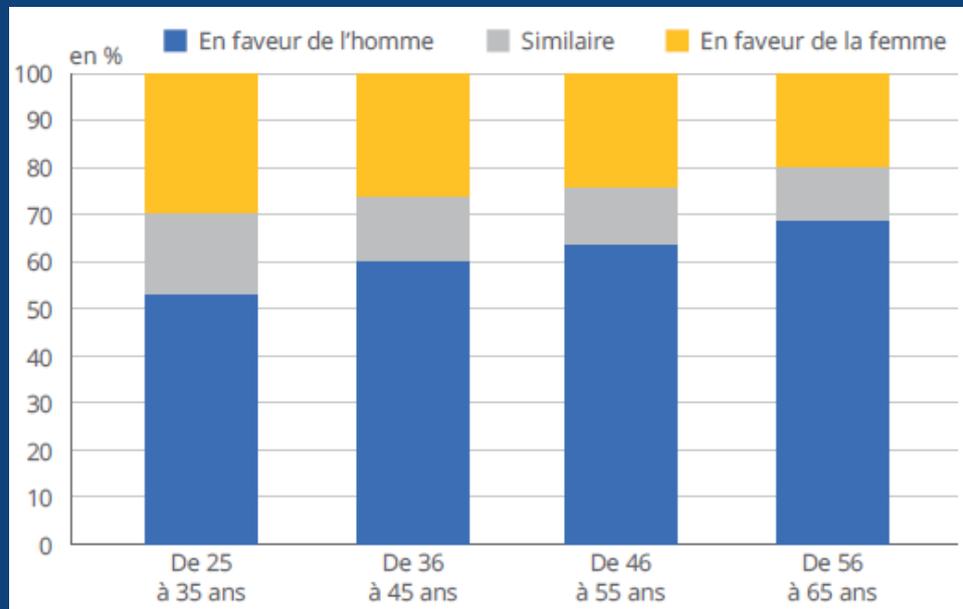
*C'est dans les communes les plus riches que les inégalités en matière de revenus au sein du couple sont les plus fortes*

### Les écarts de revenus sont moins importants au sein des couples les plus jeunes



Proportion de femmes dont les revenus sont inférieurs à ceux du conjoint :

- 53 % pour les couples âgés de 25 à 35 ans
- 70 % pour les couples âgés de 56 à 65 ans



Lecture : dans 53 % des couples âgés de 25 à 35 ans, la femme perçoit des revenus inférieurs à son conjoint d'au moins 10 %.

Sources : Insee, Fidéli 2019

Insee Analyses Île-de-France N° 151 : En Île-de-France, dans 14 % des couples, la femme et l'homme perçoivent un revenu équivalent

Étude en partenariat avec L'Institut Paris Region et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Île-de-France

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Contact presse: Eric Bonnefoi - 01.30.96.90.51

